

Jacques LE NAY
votre Sénateur
vous informe

Info-Sénat :
l'actualité du Sénat
N° 45 – 15 avril 2019



Les travaux de la semaine passée



DELEGATION PARLEMENTAIRE DU CONSEIL DE L'EUROPE

Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe des 8 et 9 avril 2019



L'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe s'est réunie à Strasbourg au Palais de l'Europe les 8 et 9 avril pour la deuxième partie de la session ordinaire de la délégation. Cet organe de discussion est composé de représentants de chaque État membre issus des Parlements nationaux.

En sa qualité de membre suppléant, Jacques LE NAY a participé aux réunions de commissions chargées d'élaborer des rapports et d'adopter des projets de résolutions et de recommandations dans leurs domaines de compétences. Il est intervenu au cours des débats sur « *le renforcement de la coopération avec les Nations-Unies dans la mise en oeuvre des objectifs de développement durable à l'horizon 2030* » ainsi que sur « *la mise en oeuvre des objectifs de développement durable : la nécessaire synergie de tous les acteurs, des parlements aux collectivités locales* ».

Jacques LE NAY dans son intervention a rappelé « *le nécessaire renforcement de cette coopération entre les organisations qui œuvrent pour le multilatéralisme, à l'heure où celui-ci est fragilisé par la montée des populismes et le repli sur soi* ». Il a également insisté sur la coopération vitale dans le cadre du développement durable et notamment sur le rôle actif que doit jouer le Conseil de l'Europe dans la mise en oeuvre des objectifs de développement durable à l'horizon 2030. « *Le changement climatique touche de plein fouet nos sociétés avec des défis sécuritaires et sanitaires majeurs. Nous devons œuvrer pour garantir le droit pour tous à un environnement sain respectueux de sa santé* » a-t-il déclaré.

Le Sénateur a également insisté sur le rôle clé joué par les parlementaires dans ces synergies, afin de promouvoir ce programme au sein des parlements et favoriser, dans le cadre de la loi et du vote du budget, la réalisation des objectifs du programme.

DANS LE MORBIHAN

Groupe Jean FLOC'H, élections européennes, le Sénateur LE NAY aux côtés de Jean-Christophe LAGARDE



Le 10 avril, Jacques LE NAY a accompagné dans le Morbihan Jean-Christophe LAGARDE, député de Seine-Saint-Denis, Président de l'UDI, et tête de liste de son parti pour les élections européennes. Le Sénateur s'est rendu sur le site de Jean FLOC'H, groupe spécialisé dans la transformation de la viande de porc, de l'abattage à la conserverie. Un certain nombre de problématiques ont été abordées, notamment les enjeux du marché européen et les négociations avec la grande distribution.

Après un déjeuner de travail avec les représentants des chambres consulaires et les élus des communautés de communes du territoire, au cours duquel il a notamment été question de la redistribution des fonds européens, Jacques LE NAY a participé à une réunion publique à Vannes, dans le cadre des élections européennes. Cette séquence s'est déroulée en présence de trois colistiers, Benoît ROLLAND, maire de Moustoir-Ac, Olivier MERVEL, maître de conférences à l'Université de Bretagne Occidentale et Nathalie COLLOVATI, élue de Brest.

AU PARLEMENT

Grand débat national



Le 10 avril, le Sénat a entendu une déclaration du Gouvernement, suivie d'une séquence de questions réponses, portant sur le Grand débat national.

Après avoir écouté le Premier ministre Edouard PHILIPPE, tous les groupes politiques ont pu s'exprimer sur ce sujet. [revoir le débat](#). « Emmanuel MACRON répondra au message « assourdissant » pour améliorer la démocratie représentative en France » a assuré le Premier ministre qui a pour l'essentiel cité les principales angoisses liées au système de santé, à la dépendance, à l'éducation, à la complexité du millefeuille administratif, à la baisse du pouvoir d'achat et au besoin de baisser les impôts.

Edouard PHILIPPE a insisté sur le besoin de « *refaire de l'aménagement du territoire en faveur des zones périurbaines, sujets d'éloignement et de baisse du pouvoir d'achat* ».

Quant à l'écologie, élément déclencheur de la crise avec la taxe carbone « *nous conserverons l'ambition et nous changerons de méthode* », a-t-il dit. « *C'est un très grand défi que nous adressent les Français, avec de très grandes attentes et de très grandes exigences, il nous appartiendra d'être à la hauteur* ».

Emmanuel MACRON s'adressera aux Français le 15 avril à la suite des attentes qu'ils ont exprimés.

Création de l'Office français de la biodiversité et de la chasse



Le 11 avril, le Sénat a adopté en première lecture le projet de loi portant **création de l'Office français de la biodiversité et de la chasse, modifiant les missions des fédérations des chasseurs et renforçant la police de l'environnement**. La commission du développement durable a adopté des amendements visant en particulier à sécuriser le **soutien financier aux fédérations de chasseurs**, améliorer la **lutte contre les dégâts de grand gibier** et garantir la **protection des zones humides**. « **Il manque 41 millions d'euros pour le fonctionnement du futur Office** » a néanmoins déploré le président de la commission. Dans ce contexte, il a souhaité **inscrire dans la loi le soutien financier aux fédérations des chasseurs en faveur de la biodiversité, à hauteur de 10 euros par permis de chasser**.

En séance, les sénateurs ont adopté plusieurs mesures permettant aux professionnels des fédérations des chasseurs de **rechercher et constater toutes les infractions de chasse** sur le territoire départemental, d'**améliorer la sécurité** à la chasse, de créer un **délit d'obstruction** à la chasse, de créer un **fichier national du permis de chasser**, de **lutter contre l'engrillagement** des espaces naturels et forestiers, d'**encadrer la pratique de l'agrainage** [...en savoir plus](#)

Suspension des travaux en séance plénière
du lundi 15 au vendredi 26 avril 2019

Le Sénat reprendra ses travaux le lundi 29 avril avec l'ordre du jour suivant

Lundi 29 avril 2019

À 17 heures :

- Débat sur le projet de programme de stabilité (demande de la commission des finances)

Mardi 30 avril 2019

À 14 heures 30 :

- Débat sur la zone euro (demande du groupe Les Républicains)

À 16 heures 45 :

- Questions d'actualité au Gouvernement

À 17 heures 45 :

- Désignation des vingt-sept membres de la mission d'information sur le thème : « Transports aériens et aménagement des territoires »
- Débat sur le thème : « Quelle politique de lutte contre la pollution et le recyclage du plastique et, plus généralement, quelle utilisation du plastique en France ? » (demande du groupe SOCR)

Jeudi 2 mai 2019

De 14 heures 30 à 18 heures 30 :

- Proposition de loi, adoptée par l'Assemblée nationale, relative au droit de résiliation sans frais de contrats de complémentaire santé (procédure accélérée) (texte de la commission, [n° 441, 2018-2019](#))
- Proposition de loi visant à clarifier diverses dispositions du droit électoral (texte de la commission, [n° 444, 2018-2019](#)) et proposition de loi organique visant à clarifier diverses dispositions du droit électoral, présentées par M. Alain RICHARD et les membres du groupe La République en Marche (texte de la commission, [n° 445, 2018-2019](#))

De 18 heures 30 à 20 heures, et de 21 heures 30 à minuit :

- Proposition de loi relative à l'affectation des avoirs issus de la corruption transnationale, présentée par M. Jean-Pierre SUEUR et plusieurs de ses collègues (texte de la commission, [n° 406, 2018-2019](#))
- Proposition de loi portant reconnaissance du crime d'écocide, présentée par M. Jérôme DURAIN, Mme Nicole BONNEFOY, MM. Marc DAUNIS, Patrick KANNER et les membres du groupe socialiste et républicain ([n° 384, 2018-2019](#))

Source <http://www.senat.fr/>

Jacques LE NAY - Sénateur du MORBIHAN
E-mail : j.le-nay@senat.fr
Site web officiel : <http://www.jacques-lenay.com/>



Palais du Luxembourg
15, Rue de Vaugirard
75006 PARIS
Tél : 01 42 34 15 42



Permanence parlementaire
5, rue du Docteur Berthy
56240 PLOUAY
Tél : 02 97 11 61 20

Collaborateurs parlementaires
Sarah DAÏRI — Benjamin PERRONNO
Tél : 01 42 34 20 00 — E-mail : j.le-nay@senat.fr

Collaborateurs parlementaires
Vincent COWET — Tél : 06 28 28 74 66
Gwenn LE NAY — Tél : 06 43 66 96 23

Directeur de la publication : Jacques LE NAY, Sénateur du Morbihan
Conception et réalisation : Laurence FANE — laurence.fane@orange.fr